

PROGRAMME D'ACTIVITÉS SERVICE DE GARDE DU P'TIT BONHEUR



2025-2026

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Qu'est-ce qu'un programme d'activités en service de garde scolaire ?	3
Présentation du service de garde	4
Mission du service de garde	4
Les valeurs de l'école et du service de garde.....	4
Le service de garde : un endroit pour s'amuser et se détendre	5
Les périodes du service de garde	5
La planification des types d'activités	6
Encadrement et communication	8
Exemple de planification	Erreur ! Signet non défini.

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN SERVICE DE GARDE SCOLAIRE ?

Voici la définition tirée du Guide pour l'élaboration du programme d'activités du service de garde en milieu scolaire du MELS.

¹« Le programme d'activités d'un service de garde en milieu scolaire doit mettre l'accent sur le plaisir, la détente et les loisirs tout en favorisant des activités stimulant le développement global des enfants.

Toutefois les besoins des enfants utilisateurs varient selon leur âge, le type de services offerts, les divers moments de la journée. Ces besoins varient aussi d'un service de garde à l'autre selon l'environnement physique, social et culturel dans lequel vit l'enfant. »

Le programme d'activité s'inscrit dans le projet éducatif de l'école et tient compte des orientations du programme de formation de l'école québécoise. Le programme d'activité du service de garde se veut une continuité du projet éducatif de l'école.

¹ Source :
http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/EPEPS/Formation_jeunes/13-1007.pdf

PRÉSENTATION DU SERVICE DE GARDE

Le service de garde du P'tit Bonheur offre ses services aux parents et aux élèves depuis *. Nous avons environ 80 inscriptions et accueillons en moyenne 60 élèves pour l'heure du dîner. 23 enfants sont inscrits de façon régulière.

MISSION DU SERVICE DE GARDE

Offrir un climat sain et sécuritaire tout en permettant à l'enfant de s'épanouir à l'intérieur d'activités touchant toutes les aspects de son développement : psychomoteur, affectif, social, moral et cognitif.

LES VALEURS DE L'ÉCOLE ET DU SERVICE DE GARDE

Ce que nous voulons promouvoir auprès de l'ensemble des élèves pendant leur séjour dans notre école.

Respect	Pour contribuer à un milieu de vie harmonieux, je fais preuve de politesse.
Responsabilité	Je fais de mon mieux en participant aux activités; Je fais ma part et je fais preuve de persévérance, j'assume ainsi mon rôle d'élève.
Bienveillance	Je suis compréhensif et je fais attention aux gens qui m'entourent. Je fais attention au matériel qu'on me prête et je prends soin de mon environnement.

Le service de garde : un endroit pour s'amuser et se détendre

Il est reconnu qu'en jouant, l'enfant acquiert des habiletés motrices, sociales et intellectuelles tout en devenant compétent à des niveaux de plus en plus élevés au fur et à mesure de son développement.

Le service de garde est aussi un lieu qui permet aux élèves de se détendre dans un lieu sécuritaire et bienveillant.

Les périodes du service de garde

La période du matin : le service de garde ouvre à 7h. Les éducatrices accueillent les enfants graduellement jusqu'au début des classes à 8h14. Il s'agit souvent d'un moment où les enfants sont libres et ont accès aux jeux de leur choix. On leur permet de bien se réveiller et de se mettre en action.

La période du midi : le service de garde accueille les enfants de 11h30 à 12h40. Cette période est divisée en 2 parties. La première est utilisée pour manger et discuter avec les pairs et la seconde pour jouer. C'est lors de cette deuxième partie que les éducatrices sortent faire des jeux extérieurs.

La période de fin de journée : à la fin des classes, de 15h30 à 17h30, nous accueillons les élèves pour prendre la collation avec eux et faire une petite causerie afin d'établir le déroulement de la fin de journée. Selon la température, plusieurs possibilités s'offrent aux élèves : jeux extérieurs, activités sportives (gymnase), artistiques, scientifiques, culinaires ou autres sont proposées par les éducatrices. Le choix d'activités tente de répondre aux besoins et aux goûts des élèves. Nous, nous efforçons d'offrir une variété d'activités afin de plaire à tous.

La planification des types d'activités

Les journées pédagogiques

Durant l'année scolaire, le service de garde de l'école offre ses services aux familles lors des journées pédagogiques. Des animations spéciales, des thématiques ou des sorties peuvent être offertes selon les goûts et les intérêts des enfants.

Les activités de routines

« Les activités de routines sont quotidiennes. Elles sont associées notamment à l'arrivée, à l'hygiène, au dîner, à la collation et au départ. ». Ces activités favorisent l'autonomie et le sens des responsabilités.

Les activités libres

Les activités libres consistent à des jeux intérieurs et extérieur, collectifs ou individuels. Elles offrent aux enfants la possibilité de faire un choix parmi un certain nombre d'activités, selon leur préférence du moment, et permettent l'utilisation du matériel varié. Par exemple, le local peut être aménagé avec différents coins thématiques : construction, jeux de rôle, jeux de table, art plastiques, science, etc.

Les périodes d'activités libres ne sont pas synonymes de laisser faire. Elles exigent de l'organisation : les membres du personnel participent aux jeux des enfants et doivent s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité. C'est également un moment privilégié pour créer des liens en jouant avec les enfants, en discutant avec eux ou en les observant.

Les activités dirigées

COURT TERME : Les ateliers d'activités à court terme sont planifiés et visent plus clairement l'atteinte d'objectifs éducatifs. Il peut s'agir de bricolages, d'expressions musicales, de jeux coopératifs ou de société, d'expériences scientifiques ou culinaires, de jeux informatiques, etc.

LONG TERME : Les ateliers d'activités à long terme, tout comme les ateliers d'activités à court terme, sont planifiés et visent l'atteinte d'objectifs éducatifs. Ils portent sur des projets dont l'exécution nécessite plus de temps. Les activités à long terme comprennent, par exemple, des expériences de botanique ou des projets élaborés conjointement par l'équipe du service de garde et le personnel enseignant, des activités de financement par le bricolage et/ou culinaire.

SPÉCIALES : Les activités spéciales s'effectuent à des moments particuliers de l'année. Elles comprennent les sorties éducatives et récréatives pendant les journées pédagogiques, les projets associés à certaines fêtes comme l'Halloween ou la Saint-Valentin et les activités particulières avec les parents.

La période de travaux scolaires : La période des travaux scolaires prévue par le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire (article 2, par. 2) permet aux élèves de faire leurs leçons et leurs devoirs au service de garde et d'obtenir le soutien nécessaire, généralement assuré par des éducatrices et des éducateurs. Un temps précis – environ 30 minutes – est donc généralement consacré à ces travaux quotidiens, qui s'effectuent dans une atmosphère calme et propice à la concentration. Ces travaux peuvent se faire individuellement, en équipes de deux ou en petits groupes. De façon générale, la période consacrée aux travaux scolaires est précédée d'activités récréatives. Cette période ne remplace pas le temps de récupération pour les élèves en difficulté et ne diminue nullement la responsabilité des parents de s'assurer que l'enfant a bien effectué ses travaux scolaires.

ENCADREMENT ET COMMUNICATION

Encadrement	Type	Description
Réunions et planification	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 réunion d'équipe par mois. ➤ Rencontre avec la direction 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunions d'équipe pour l'organisation du service de garde. ➤ Réunions avec la technicienne et avec la direction à l'occasion. ➤ Planification de la semaine, des ateliers et des journées pédagogiques.
Communication entre les membres du personnel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Verbale ➤ Courriel ➤ Casier du personnel ➤ Teams 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les membres du personnel se communiquent de façon quotidienne verbalement. ➤ Les courriels sont utilisés pour la transmission d'informations provenant du centre de services scolaire, de la direction ou de la technicienne. ➤ La secrétaire d'école transmet la documentation papier dans le casier du personnel. ➤ Une équipe TEAMS est utilisée pour y déposer des fichiers et des idées d'activités.
Communication avec les parents	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Boîte à lunch ➤ Agenda de classe ➤ Verbale ➤ Téléphone ou courriel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ C'est le messager entre les parents et le service de garde. Il peut contenir : lettres, mémos, relevés de compte, messages... ➤ Le parent informe le personnel enseignant lorsqu'il y a changement à la fréquentation du service de garde de façon occasionnelle. ➤ Le parent peut communiquer avec la technicienne de leur enfant sur tous les sujets le concernant.

Personnes ressources du service de garde de l'école

Responsable du service de garde : Cloé Lemieux
 No de téléphone : (418) 393-2170 poste : 2499
 Courriel : cloe.lemieux@csscc.gouv.qc.ca

